

# ORIENTATION 1

## UNE OFFRE DE PRODUITS RÉPONDANT AUX BESOINS DES CONSOMMATEURS POUR ALIMENTER NOTRE MONDE

OBJECTIFS ET ENJEUX	PISTES DE TRAVAIL
<p><b>1.1 Accroître les connaissances alimentaires et le dialogue avec les consommateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Plateformes d'information, étiquetage, certifications</li><li>• Fraude alimentaire</li><li>• Connaissances alimentaires</li></ul>	<p>1.1.1 Améliorer l'information sur l'alimentation, la santé et le secteur bioalimentaire ainsi que les outils de dialogue avec les consommateurs (ex. : plateformes d'information, étiquetage, certification)</p> <p>1.1.2 Développer, avec les partenaires de la chaîne bioalimentaire, les meilleures pratiques permettant de contrer la fraude alimentaire (responsabilité partagée entre l'industrie, les consommateurs et les gouvernements)</p> <p>1.1.3 Soutenir le développement des connaissances et des compétences alimentaires et culinaires et des Québécois, notamment en milieu scolaire</p>
<p><b>1.2 Promouvoir et valoriser les produits bioalimentaires d'ici</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Identification, promotion et distinction des produits du Québec</li><li>• Commerces de détail et restauration</li><li>• Institutions publiques</li><li>• Commerce électronique</li></ul>	<p>1.2.1 Renforcer l'identification, la différenciation et la promotion des aliments d'ici (ex. : Aliments du Québec, appellations réservées, termes valorisants, marques territoriales, images de marque)</p> <p>1.2.2 Renforcer l'accès aux données stratégiques et l'accompagnement des entreprises pour augmenter la présence des produits québécois dans les marchés de détail et les services alimentaires</p> <p>1.2.3 Accroître la présence et favoriser l'achat d'aliments sains, locaux et écoresponsables dans les institutions publiques</p> <p>1.2.4 Accompagner les entreprises dans l'utilisation des technologies de l'information pour la commercialisation de leurs produits (ex. : commerce électronique)</p>
<p><b>1.3 Favoriser la croissance sur les marchés extérieurs et le respect des normes relatives aux produits importés</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Marchés hors Québec - canadiens, américains, européens, asiatiques et autres</li><li>• Installations pour faciliter l'exportation</li><li>• Normes relatives aux produits importés</li><li>• Relations commerciales</li></ul>	<p>1.3.1 Soutenir le développement des marchés extérieurs et renforcer la synergie des services d'accompagnement aux entreprises bioalimentaires exportatrices</p> <p>1.3.2 Aider les entreprises bioalimentaires à bénéficier des zones industrielo-portuaires pour développer leurs exportations</p> <p>1.3.3 Documenter les plaintes au regard du non-respect des normes relatives aux produits bioalimentaires importés et réaffirmer, en continu, auprès du gouvernement fédéral l'importance de maintenir un contrôle des aliments importés et de s'assurer du respect des normes en vigueur au Canada.</p> <p>1.3.4 Promouvoir les intérêts du Québec et du secteur bioalimentaire lors de la négociation de tout accord national ou international relatif au commerce</p>
<p><b>1.4 Soutenir l'accès et l'offre d'aliments de qualité favorables à la santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Salubrité des aliments</li><li>• Réglementation actualisée</li><li>• Valeur nutritive des aliments</li><li>• Aliments nutritifs accessibles</li></ul>	<p>1.4.1 Appuyer le développement de systèmes de contrôle et de gestion de la qualité dans les entreprises de transformation alimentaire</p> <p>1.4.2 Actualiser la réglementation québécoise sur les aliments en matière de salubrité</p> <p>1.4.3 Accompagner et soutenir les entreprises pour améliorer la valeur nutritive des aliments transformés</p> <p>1.4.4 Développer, avec les partenaires concernés, des moyens innovants pour améliorer l'offre d'aliments québécois de bonne qualité nutritive</p> <p>1.4.5 Améliorer l'accès et l'identification des aliments favorables à la santé (ex. : dans les déserts alimentaires, les commerces et les services alimentaires, le commerce en ligne)</p>

# ORIENTATION 2

## DES ENTREPRISES PROSPÈRES, DURABLES ET INNOVANTES POUR ALIMENTER NOTRE MONDE

OBJECTIFS ET ENJEUX	PISTES DE TRAVAIL
<b>2.1 Appuyer l'investissement dans les entreprises</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Agriculture</li><li>• Pêches et aquaculture</li><li>• Transformation</li><li>• Investissements étrangers</li></ul>	<p>2.1.1 Appuyer l'investissement agricole et l'offre de financement</p> <p>2.1.2 Appuyer l'investissement dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales</p> <p>2.1.3 Accompagner les entreprises de transformation alimentaire dans leurs projets d'investissement et de manufacturier innovant par une démarche gouvernementale unifiée</p> <p>2.1.4 Explorer le potentiel des investissements étrangers complémentaires aux entreprises d'ici, lesquels peuvent procurer des gains pour le Québec en matière de croissance des activités bioalimentaires et de présence accrue sur les marchés</p>
<b>2.2 Soutenir la gestion des risques et les chaînes de valeur</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion des entreprises</li><li>• Outils financiers de gestion des risques agricoles</li><li>• Mise en marché collective et gestion de l'offre</li><li>• Approche filière et chaînes de valeur</li><li>• Marchés de produits sans OGM</li></ul>	<p>2.2.1 Accompagner les entreprises en matière de gestion, de planification stratégique, d'information sur les coûts de production, de formation entrepreneuriale et d'outils privés de gestion des risques</p> <p>2.2.2 Maintenir et adapter les outils financiers de gestion des risques agricoles pour faire face aux aléas climatiques et à la conjoncture des marchés ainsi que pour répondre aux attentes de la société</p> <p>2.2.3 Continuer, avec les partenaires concernés, à faire évoluer la mise en marché collective et la gestion de l'offre pour en assurer la pérennité et pour mieux répondre aux attentes des consommateurs et de la société</p> <p>2.2.4 Soutenir l'approche filière et favoriser la création de chaînes de valeur afin de répondre aux besoins variés des marchés et des consommateurs d'ici et d'ailleurs</p> <p>2.2.5 Évaluer la faisabilité de la mise en place d'un terme valorisant « sans OGM » pour favoriser la distinction des produits du Québec</p>
<b>2.3 Investir dans l'innovation et renforcer les synergies</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Activités de recherche, d'innovation et de transfert</li><li>• Infrastructures de recherche</li><li>• Synergie entre les acteurs</li></ul>	<p>2.3.1 Accroître les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur bioalimentaire avec un effet de levier des partenaires</p> <p>2.3.2 Améliorer les infrastructures des centres de recherche et de transfert dédiés au secteur bioalimentaire dans le but de les rendre à la fine pointe de la technologie et de répondre aux nouveaux standards du secteur</p> <p>2.3.3 Accompagner et soutenir l'innovation au sein des entreprises bioalimentaires comme catalyseur de l'implantation de technologies innovantes et du développement de produits</p> <p>2.3.4 Renforcer les approches concertées entre les acteurs de la recherche, de l'innovation et de la formation pour la réalisation de projets structurants</p>
<b>2.4 Améliorer les compétences et l'offre de formation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Formation initiale</li><li>• Formation continue</li><li>• Institut de technologie agroalimentaire (ITA)</li></ul>	<p>2.4.1 Améliorer l'adéquation entre la formation bioalimentaire et le marché du travail</p> <p>2.4.2 Soutenir, bonifier et promouvoir l'offre de formation dans le secteur bioalimentaire</p> <p>2.4.3 Développer des approches de formation continue permettant de rejoindre les clientèles partout au Québec</p> <p>2.4.4 Créer des occasions d'échange entre les établissements de formation bioalimentaire, dont l'ITA et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), en plus des établissements de recherche et de transfert</p> <p>2.4.5 Affirmer le leadership de l'ITA en matière de formation bioalimentaire technique par la qualité de son enseignement et des infrastructures de ses deux campus (plan de développement)</p>

# ORIENTATION 3

## DES ENTREPRISES ATTRACTIVES ET RESPONSABLES POUR ALIMENTER NOTRE MONDE

OBJECTIFS ET ENJEUX	PISTES DE TRAVAIL
<b>3.1 Attirer et retenir la main-d'œuvre et la relève</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rareté de la main-d'œuvre</li><li>• Relève entrepreneuriale</li><li>• Carrières dans le secteur bioalimentaire</li><li>• Santé et environnement de travail attractif</li></ul>	<p>3.1.1 Mieux connaître les besoins actuels et futurs du secteur bioalimentaire en main-d'œuvre et relève</p> <p>3.1.2 Appuyer l'embauche et le recrutement dans les entreprises bioalimentaires</p> <p>3.1.3 Appuyer les transferts et les démarrages d'entreprises par la formation, le soutien et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs (Stratégie pour la relève entrepreneuriale bioalimentaire)</p> <p>3.1.4 Promouvoir les carrières du secteur bioalimentaire</p> <p>3.1.5 Appuyer les initiatives en matière de santé et d'attractivité des milieux de travail au sein des entreprises bioalimentaires</p>
<b>3.2 Renforcer l'implantation de pratiques d'affaires responsables</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagnement et formation des entreprises</li><li>• Expertise des conseillers</li><li>• Développement durable et stratégique</li></ul>	<p>3.2.1 Renforcer l'offre d'accompagnement, de formation et de services-conseils de même que le transfert d'expertise aux entreprises bioalimentaires</p> <p>3.2.2 Appuyer le développement de l'expertise et la collaboration interprofessionnelle entre les conseillers aux entreprises bioalimentaires</p> <p>3.2.3 Soutenir les initiatives en matière de développement durable et stratégique de l'industrie bioalimentaire</p>
<b>3.3 Promouvoir la santé et le bien-être des animaux</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Prévention, biosécurité et traçabilité</li><li>• Antibio-gouvernance</li><li>• Bien-être des animaux</li></ul>	<p>3.3.1 Poursuivre les approches concertées en matière de prévention des maladies animales et de celles transmissibles aux humains par les animaux</p> <p>3.3.2 Renforcer les initiatives visant la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques</p> <p>3.3.3 Favoriser l'accès et soutenir le développement de la profession vétérinaire</p> <p>3.3.4 Soutenir la mise en œuvre des pratiques recommandées pour la santé et le bien-être des animaux</p> <p>3.3.5 Augmenter la responsabilisation de toutes les personnes (citoyens, acteurs du secteur bioalimentaire) envers les animaux</p>
<b>3.4 Encourager les approches concertées pour protéger la santé et l'environnement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Changements climatiques et énergie</li><li>• Qualité de l'eau, santé des sols et biodiversité</li><li>• Pesticides</li><li>• Production biologique</li><li>• Gaspillage et pertes alimentaires, valorisation des coproduits et économie circulaire</li></ul>	<p>3.4.1 Renforcer les initiatives permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur bioalimentaire et sa vulnérabilité aux changements climatiques</p> <p>3.4.2 Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises bioalimentaires et leur accès aux sources d'énergie renouvelable</p> <p>3.4.3 Développer et appuyer les approches concertées pour améliorer la qualité de l'eau, la santé des sols et la protection de la biodiversité</p> <p>3.4.4 Poursuivre la croissance du secteur biologique</p> <p>3.4.5 Renforcer la réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides</p> <p>3.4.6 Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires, et favoriser les dons alimentaires</p> <p>3.4.7 Encourager l'économie circulaire et valoriser les coproduits</p>

# ORIENTATION 4

## DES TERRITOIRES DYNAMIQUES CONTRIBUANT À LA PROSPÉRITÉ DU BIOALIMENTAIRE POUR ALIMENTER NOTRE MONDE

OBJECTIFS ET ENJEUX	PISTES DE TRAVAIL
<p><b>4.1 Mettre en valeur et pérenniser les terres agricoles pour les générations futures</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Protection des terres</li><li>• Terres en friche et potentiel d'accroissement</li><li>• Valeur, transfert et propriété des terres</li><li>• Taxation foncière agricole</li></ul>	<p>4.1.1 Adapter les outils de protection des terres agricoles pour assurer leur pérennité et favoriser la diversité des activités agricoles</p> <p>4.1.2 Développer des avenues, dans le respect de l'environnement, pour mettre en valeur les terres en friche ainsi que pour augmenter les superficies en culture et la production aquacole</p> <p>4.1.3 Poursuivre le suivi et l'analyse de l'évolution de la propriété foncière agricole</p> <p>4.1.4 Explorer des pistes de solution à long terme relativement à la taxation foncière agricole</p>
<p><b>4.2 Développer l'attractivité des territoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Levier économique du bioalimentaire</li><li>• Diversification et nouveaux modèles d'affaires</li><li>• Marchés de proximité et tourisme gourmand</li></ul>	<p>4.2.1 Appuyer le développement d'une diversité de modèles d'affaires et de projets de développement innovants contribuant à l'attractivité des territoires</p> <p>4.2.2 Créer des environnements favorables à l'établissement de nouvelles entreprises bioalimentaires sur l'ensemble du territoire du Québec</p> <p>4.2.3 Appuyer le développement d'initiatives liées à la mise en marché de proximité et au tourisme gourmand</p>
<p><b>4.3 Renforcer la synergie entre les territoires et le secteur bioalimentaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Planification du développement bioalimentaire</li><li>• Gouvernance de proximité et priorités régionales</li><li>• Agriculture urbaine</li></ul>	<p>4.3.1 Réaliser, actualiser et mettre en œuvre des outils de planification du développement bioalimentaire dans les territoires, notamment les plans de développement de la zone agricole (PDZA)</p> <p>4.3.2 Tenir compte de la nouvelle gouvernance de proximité en appuyant des exercices de concertation des acteurs bioalimentaires et de planification dans les territoires ainsi que la mise en œuvre de projets en découlant</p> <p>4.3.3 Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour le territoire de la région de Montréal</p> <p>4.3.4 Développer l'agriculture urbaine</p>
<p><b>4.4 Miser sur les potentiels des territoires par une intervention adaptée à leurs spécificités</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en valeur des spécificités des territoires</li><li>• Modulation des interventions et accès aux services</li><li>• Besoins spécifiques des communautés autochtones</li><li>• Accès aux infrastructures publiques</li></ul>	<p>4.4.1 Favoriser la réalisation de projets innovants mobilisant l'ensemble des acteurs concernés d'un territoire et misant sur les spécificités et les ressources propres à celui-ci</p> <p>4.4.2 Moduler les interventions et les services afin de considérer les spécificités régionales selon une cohérence d'ensemble</p> <p>4.4.3 Adapter les interventions dans le secteur bioalimentaire aux besoins spécifiques des communautés autochtones</p> <p>4.4.4 Améliorer l'accès au réseau électrique triphasé, au réseau de gaz naturel et au réseau Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire et pour les entreprises bioalimentaires</p>